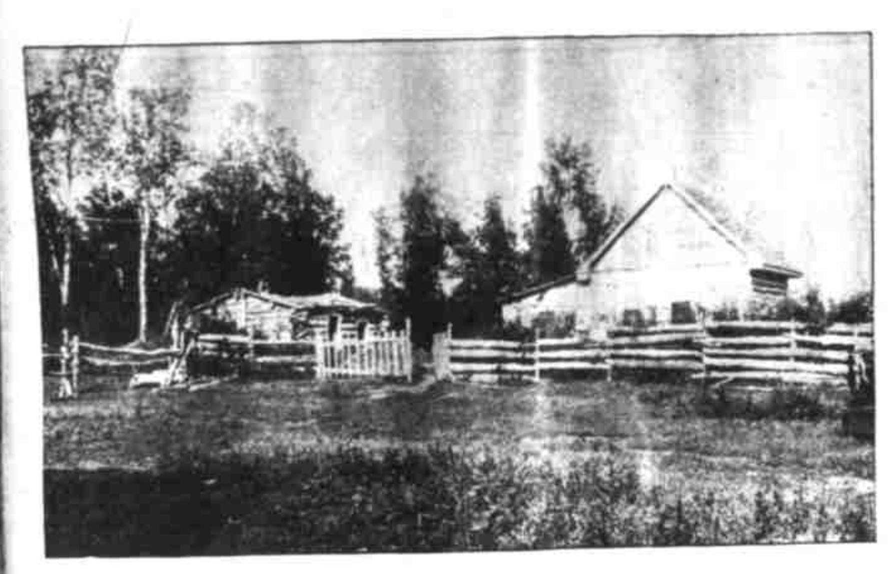


Maison de M. Dupasquiée—Notre-Dame de Lourdes.

St-George de Chateauguay ou Port Alexandre.

Notre colonie est située sur la belle et majestueuse rivière Winnipeg qui se jette dans le grand lac du même nom. Jusqu'à présent, nos grandes difficultés étaient les chemins de communications, mais dès cet automne, nous nous trouverons à dix-huit milles du chemin de fer qui se construit jusqu'au Lac du Bonnet et probablement se continuera jusqu'au Lac Winnipeg. Presque toutes les terres sont prises dans notre section, mais il en reste encore plusieurs de l'autre bord de la rivière et les deux sections entières entre la nôtre et le terminus du chemin de fer, sont encore ouvertes pour les nouveaux colons qui feraient bien de se hâter pour venir s'établir par ici. Aux Canadiens de la province de Québec, désireux de venir par ici, je dirai de s'adresser à M. Carolus Chèvrefils, le pionnier de la place, ou à M. Cléophas Vincent. Comme cet article sera lu probablement par quelques Belges ou Luxembourgeois, à eux je dirais de s'adresser à un de leurs anciens compatriotes, le sieur Léon Schanus, juge de paix de la place, qui se fera un plaisir de répondre à toute question relative à la colonisation.

Voici maintenant les avantages de notre localité. Les terres sont bonnes, mais assez difficiles à défricher, vu qu'elles sont presque toutes en bois debout.

La proximité du Grand Lac nous préserve des gelées hâtives d'automne. Nous sommes proches du marché maintenant pour disposer des produits de nos fermes et nous aurons bientôt des magasins parmi nous où les prix seront les mêmes qu'à Winnipeg ou selkirk.

Il faut surtout comprendre une chose : il n'est pas nécessaire de posséder un grand capital pour venir s'établir par ici, car dès les premières années, avec du travail, dur il est vrai, on arrive à produire assez pour les besoins de la maison. La rivière est remplie de poissons et le bois abonde de gibier. Durant l'hiver, les hommes peuvent aller travailler aux chantiers, et ainsi gagner de quoi pour acheter des animaux, car ici il faut s'adonner à la culture mixte et à l'élevage du bétail.

Comme les limites de cet article ne me permettent pas d'entrer dans de plus amples détails, je me résume :

Canadiens-français et vous tous qui lirez cet article, si vous voulez vous créer un chez-vous confortable, venez par ici ; ne retardez pas, car le moment est favorable, et d'autres en profiteront. Nous avons bien plus d'avantages ici que dans la prairie pour un colon pauvre.

UN COLON DE LA PLACE.

St. Maurice, St. Michel et St. Raphael.

Les trois colonies françaises et catholiques de St-Maurice, St-Michel et St-Raphaël, sont de dates bien récentes et pourtant toutes permettent les plus belles espérances pour l'avenir. Il y a sèpt ans encore, ce n'était là que l'immensité de la prairie, la solitude du désert. Ce fut M. l'abbé Gaire, fondateur de la colonie de Grande-Clairière, qui fut aussi le fondateur de ces trois autres colonies. Ce brave prêtre venu d'Alsace, il y a douze ans, partait s'établir seul avec quatre familles métisses au milieu de la prairie à 175 milles à l'ouest de Winnipeg.

Bientôt, de nombreux colons vinrent le rejoindre et l'entourer, les choses allèrent si vite, que quelques années après, le trop plein de Grande Clairière dut s'éloigner pour devenir le noyau des trois colonies dont nous parlons. M. l'abbé Gaire visita le premier ces fertiles contrées, et son œil observateur sut découvrir les grandes ressources qu'elles renfermaient.

C'est alors qu'il y envoya ses hardis et courageux colons. Plusieurs familles venaient y travailler pendant la belle saison, mais rentraient à Gcande-Clairière avec les premières froidures de l'automne. Ce fut la famille Moreau, venue de Belgique qui, la première, osa y affronter l'hiver de 1893, absolument seule pendant quatre longs mois, isolée à vingt milles de toute habitation et séparée en quelque sorte du reste du monde.

Mais depuis cette époque, que les choses ont changées! Il a suffi de sept années pour faire de ce désert une place importante qui déjà s'impose à l'admiration des visiteurs.

Un prêtre y réside depuis deux ans. Ce centre possède aujourd'hui son église, son bureau de poste et la voie ferrée passe à ses portes. Une vingtaine de familles, seulement, habitent actuellement St-Maurice, mais plus de soixante lots sont pris par des catholiques dans cette localité, et plusieurs familles y sont attendues au printemps prochain.

La colonie de St-Michel à quelques milles de St-Maurice, quoique de date plus récente encore, montre une augmentation surprenante et qui assure son avenir. On n'y comptait en effet que six lots occupés par des catholiques il n'y a qu'une année, mais quelle bonne note en sa faveur de dire qu'aujourd'hui trente-deux lots sont occupés par les nôtres.

La colonie de St-Raphaël nous offre elle aussi, un magnifique tableau. Après avoir été inférieure à sa voisine, St-Maurice, la voici maintenant qui lui tient tête et menace même de la supplanter.

En effet, après avoir été pendant plusieurs années avec une population de 25 à 30 habitants seulement, qui y possédaient une quinzaine de lots, elle a maintenant un prêtre qui y réside et qui assure ainsi son succès. C'est que plusieurs familles sont venues s'y grouper dans le cours de l'été, et que les nombreux visiteurs qui y sont passés depuis le printemps, y ont trouvé le sol si beau, si fertile et si facile à cultiver qu'une quarantaine de lots y ont été pris depuis cette époque.

Après avoir donné un aperçu général de ces colonies naissantes, entrons dans quelques détails, citons quelques exemples et démontrons que la vie y est facile et qu'on peut aisément aussi s'y faire un sort heureux en peu d'années.

M. Cyrille Sylvestre, venu de Savoie, habita d'abord Grande-Clairière, mais pour établir plus facilement ses quatre robustes garçons, il alla se fixer à St-Maurice.

Ce fut même un de ses fils qui fût le premier explorateur de ces contrées avec M. l'abbé Gaire.

Ce brave homme possédait une somme d'argent assez ronde et un ménage très complet à son arrivée, mais il dût passer par l'épreuve, et il perdit presque tout son avoir dans un incendie.

Mais il restait à cet homme le courage, la santé et l'industrie, et, avec ses robustes garçons, il se remit courageusement à la besogne. Quelques années seulement sont passées depuis cet événement et nous pouvons aujourd'hui admirer ce que peuvent faire ceux qui se livrent résolument au travail.

Le voyageur qui passe à St-Maurice admire ce beau troupeau d'une trentaine de bêtes à cornes que possède la famille Sylvestre, et qui serait le double, si on n'en avait pas vendu. Nous voyons là six magnifiques chevaux, bon nombre de moutons, de cochons et de volailles. La maison, les étables et les dépendances sont bâties simplement, mais tout est confortable et dénote l'aisance et la propreté. On rencontre là un assortiment complet d'instruments agricoles avec une bonne machine à battre. La famille Sylvestre possède 5 lots dont 250 acres environ en culture. On y sème tous les ans entre 70 et 100 acres de blé, une quarantaine en avoine et en orge. La récolte annuelle est en moyenne de 2,000 minots. Demandez à ces gens s'ils aiment la terre d'Amérique et s'ils voudraient laisser St-Maurice pour retourner en France, et la réponse que vous en recevrez, vous décidera plus à venir au Manitoba que tout ce que je pourrais vous en dire moi-même.

Autre exemple: J. B. Moreau originaire du Luxembourg belge, arrivait il y a sept ans dans le pays, n'ayant pour toute ressource que $160. C'était une somme bien modique pour installer une ferme, et y vivre plus d'une année en attendant la récolte. Mais à défaut d'argent, il avait cinq robustes garçons, comme lui pleins de santé, et pleins aussi de courage. C'était là une assurance de succès. Après une année de séjour à Grande Clairière, il s'en fût, lui premier, se fixer à St-Maurice. Aujourd'hui cette famille Moreau possède cinq lots de terre à St-Maurice et un à St-Michel. Plus de 300 acres sont en culture, dont ils sèment à peu près la moitié chaque année et dont ils tirent de 2000 à 3000 minots de grain. Ils possèdent 30 bêtes à cornes, six chevaux, une dizaine de cochons, avec toute une basse-cour nombreuse. Leur assortiment d'instruments agricoles est au complet et excellent. Leurs bâtisses, simples et sans luxe n'en sont pas moins confortables. Tout dans cette ferme, parmi ces gens, dénote l'homme qui fait honneur à ses affaires.

Demandez à M. Moreau s'il est satisfait de son pays d'adoption, il vous répondra que son seul regret est de n'y être pas venu plus vite.

Nous pourrions mentionner bien d'autres noms, tous, pour bien dire, venus ici avec rien, et qui aujourd'hui sont dans une heureuse aisance. Victor Legros, Pierre Finant, Edouard Finant, Alphonse Copet, Henri Pierrard, Cyrille Delaite, peuvent porter témoignage de cette vérité.

Certes, les récoltes sont peu de choses quand on les met en parallèle avec certains fermiers du Manitoba qui comptent par 12 et 20,000 minots; mais il ne faut pas oublier que nos gens en sont à leurs débuts, et quand on sait que les mêmes personnes qui l'année dernière récoltaient de 400 à 700 minots ont eu cette année de 1000 à 1800 minots, l'on conviendra que c'est là une progression des plus satisfaisantes.

A St-Michel, nous mentionnerons tout d'abord J. B. Stringer d'origine belge établi à St-Maurice depuis quatre ans seulement. Pour lui le Manitoba a fait mieux que de lui procurer une honnête aisance, il lui a rendu la santé.

Lui aussi est venu sans ressources; sa maison bâtie, ou plutôt sa cabane, il lui restait $2.50 (12 francs) pour toute fortune. Aujourd'hui il a plus de 100 acres en culture.

"Je n'ai pas fait fortune, dit-il, et je ne compte pas en faire une, mon idée est que le pays ne permet guère de faire une fortune, mais je vis à l'aise, content, tirant parti des nombreux avantages qu'offre le pays, pour un homme désireux d'assurer l'avenir de sa famille."

Près de la ferme de M. Stringer, je citerais celle de M. Blérot, jeune belge plein de courage et de bonne volonté, qui marche rapidement au succès.

Un peu plus au sud, un autre belge, M. Donatien Lamotte, fixé depuis quatre ans à St-Michel, après six années de séjour à Grande Clairière, peut vous montrer deux cents acres en culture, un magnifique troupeau, un outillage agricole complet.

Il est heureux, content, plein d'espoir et ne regrette rien, sinon d'être venu si tard à St-Michel.

Nous pouvons citer encore à St-Michel, M. Platt, catholique allemand; M. Ed. Santé, belge; la famille Bertholet de Grande-Clairière avec quatre lots ; la famille Danoin avec trois; MM. Arthur et Alphonse Racine, Lauriat, Siméon Poulin, venus des environs de Québec, et nombre d'autres encore qui tous satisfaits, encouragés par les résultats, travaillent avec ardeur.

La colonie de St-Raphael nous permettra des constatations non moins satisfaisantes.

C'est d'abord M. Naz. Carpentier, venu de trois-Rivières (Québec), qui après 13 ans de séjour à Oak-Lake est allé s'établir à St-Raphael, et qui se félicite tous les jours de cet heureux choix.

C'est aussi M. Ol. Germain, qui vint de Trois-Rivières, il y a sept ans avec quinze piastres dans sa poche et qui aujourd'hui a 107 acres en culture, cinq chevaux, 16 bêtes à cornes, et le reste à l'avenant.

C'est encore M. Eug. Mathis, originaire d'Alsace (France), venu avec ses deux fils il y a 6 ans. Il avait, il est vrai, un petit capital, mais il a su le faire fructifier considérablement. Il a aujourd'hui quatre cents acres en culture, quinze chevaux, un troupeau de 35 bêtes à cornes.

Il faudrait metionner encore les noms de M. Charette, G. Gruyivells, Ed. Laurent, Jos. Girard, N. Girard, Al. Martine. Toutes ces familles mériteraient une mention spéciale, car toutes ont su par leur travail, leur intelligence; se créer des positions enviables.

Est-il besoin, pour ceux qui me liront, de tirer des conclusions de faits aussi précis, aussi décisifs. Je ne le pense point, les conclusions s'imposent.

Il existe un peu partout, aussi bien en France qu'en Belgique, dans la province de Québec comme aux Etats-Unis, un grand nombre de chefs de famille ou de jeunes gens dont le secret et noble désir serait de posséder une terre, pour y vivre et y élever leur famille, mais qui, hélas! n'ont que peu d'espoir de jamais réaliser cet espoir chez eux.

A ceux-là, je leur dis : " Venez dans l'Ouest canadien, vous serez à même de réaliser facilement votre projet."

A St-Maurice, à St-Michel, à St-Raphaël, comme dans les environs de ces colonies, il y a des centaines et des centaines de belles, de bonnes terres, propres à la culture à blé, qui n'attendent pour se couvrir de riches moissons que le labeur et l'énergie de braves cultivateurs.

Sur ces terres, pas de forêts à abattre, ni d'ennuyeuses côtes à gravir, pas de roches non plus à ramasser, quelques-unes peut-être, juste assez pour se bâtir une bonne maison et de bons bâtiments.

L'eau et le bois s'y trouvent facilement.

Et ces terres si fertiles, ne vous coûteront que $10 pour 160 acres!

Quel est le jeune homme ayant un tant soit peu l'amour du travail et l'esprit d'économie qui, dans de telles conditions n'est pas capable de devenir fermier et de réussir.

D'ailleurs, le mieux encore est de vous rendre compte par vous-mêmes. Venez voir de vos propres yeux et nous savons que vous ne regretterez pas votre voyage.

Au printemps de 1899, une excursion organisée dans la province de Québec vint visiter le Nord-Ouest. Sur quarante qui composaient cette excursion, dix vinrent à St-Maurice. Deux de ceux-là venaient des confins de la Métapédia, ils ont été si ravis de ce qu'ils ont vu, qu'ils s'empressèrent de prendre des lots.

Deux autres venaient du comté de Wolfe, deux autres de la Beauce, deux encore des bords du lac Témiscamingue, et tous sans exception, n'eurent rien de plus pressé que de se choisir des lots.

31 lots furent ainsi prix.

Depuis, d'autres visiteurs sont venus du Montana, du Wisconsin, de l'Illinois, de l'Iowa et tous sont partis émerveillés et tellement convaincus des avantages de notre contrée qu'ils prirent des lots avec la ferme intention de revenir avec leur famille au printemps suivant.

J'ai dit qu'il restait des centaines de bonnes terres disponibles ; qu'on en juge :

Une quarantaine de milles nous séparent de la colonie française et catholique d'Alma, formée dans le district de la Montagne de l'Orignal.

Sur cette distance de 40 milles et sur une largeur au moins égale, ce ne sont partout que homestead. Le chemin de fer qui se construit va traverser cette contrée.

Ceux qui tiennent à se rapprocher du bois de chauffage peuvent s'établir à Alma même.

J'ai eu souvent l'occasion de rencontrer des colons de cette localité et je puis certifier qu'ils sont eux aussi satisfaits de leur sort.

Puissent ces lignes, expressions de la vérité, décider quelques-uns de nos compatriotes à venir partager notre heureux sort. Nous les accueillerons comme des frères.

XX.



Chef Assiniboine—Près Montmartre

TEMOIGNAGE

Olivier Germain, des Trois-Rivières, est établi sur la section 18, Rang 33, Township 5, depuis 7 ans, avec un capital de $15.00 pour passer un an.

Il a 82 acres en culture, dont 62 en blé et 15 en avoine.

Il possède 5 chevaux, 16 bêtes à corne et 4 cochons.

Il est content d'être là et il conseille à ses compatriotes de venir se fixer dans cette partie du pays.

Qu'ils se louent un char de fret et y montent leur ménage et leurs animaux.

